



Les budgets 2025 : des budgets principaux de la commune et du CCAS en passant par les budgets rattachés de la commune que sont la crèche, les énergies renouvelables et les caveaux

Le saviez-vous ?

La commune de Pierrevert, c'est, lors de la campagne budgétaire annuelle, cinq budgets de l'exercice terminé à clôturer et cinq nouveaux budgets à préparer et à voter pour le nouveau millésime :

- Le budget principal de la commune et ses trois budgets rattachés que sont celui de la crèche, des énergies renouvelables et des caveaux d'une part et
- Le budget principal du Centre Communal d'Action Sociale d'autre part.

La commune a dégagé sur son budget principal au 31/12/2024 un résultat excédentaire cumulé de :

729 644€

Les élus, lors du conseil municipal du 7 avril dernier ont décidé d'affecter ce résultat à hauteur de 450 000€ en épargne afin d'autofinancer une partie des investissements importants qui seront réalisés cette année et de conserver le reliquat, 279 644€, en recettes d'exploitation.

En 2025, la section de fonctionnement s'élève à 5 141 625€ et la section d'investissement à 3 806 845€.

Cette dernière comprend notamment les dépenses afférentes aux travaux d'extension et de création de réseaux quartier du Quair et à des travaux divers de voirie (1 311 521€), aux travaux de restructuration, mise aux normes et rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville (1 077 368€), à l'étude préalable à la restructuration du pôle éducatif...

Ces investissements sont financés par la commune (autofinancement), par des partenaires financiers (Etat, Région, Département) auprès desquels la commune a déposé des demandes de subventions et, pour le reliquat, par l'emprunt.

Les budgets rattachés participent aussi à la réalisation d'équipements nouveaux sur le territoire communal.

Ainsi 30 nouveaux emplacements funéraires prévus au budget rattaché des caveaux ont été construits au cours du 1er trimestre 2025, soit un équipement supplémentaire nécessaire pour un montant de 68 856€ TTC, autofinancé en totalité.

Le toit du Centre Technique Municipal a été équipé en ce début d'année 2025 d'une centrale photovoltaïque qui s'ajoute à celle existante en toiture du bâtiment écocitoyen.

Cette installation d'un montant de 106 009€ TTC est totalement autofinancée par le budget rattaché des énergies renouvelables, créé en 2012, grâce au produit cumulé au fil des années de la revente de l'électricité produite par le photovoltaïque communal.

Le budget de la crèche d'un montant de 637 045€ en 2025 permet d'accueillir les enfants dans de très bonnes conditions alliant des locaux et des équipements agréables et fonctionnels ainsi qu'un personnel qualifié, un projet pédagogique qualitatif, des animations et activités variées, récréatives et éducatives.

Pour terminer cette présentation budgétaire, quelques mots au sujet du budget principal du CCAS qui s'élève en fonctionnement à 24 500€ et en investissement à 8 751€ pour l'année 2025.

Ce budget, essentiellement axé sur l'aide sociale, permet, au moyen des crédits budgétaires ouverts en fonctionnement, d'assister financièrement certaines personnes et/ou familles rencontrant des difficultés passagères, par l'octroi de bons alimentaires, par la prise en charge partielle ou totale de certaines dépenses (factures de cantine, de centre de loisirs, d'électricité...), par le versement aux foyers qui y sont éligibles d'une aide annuelle au chauffage...

Les crédits budgétaires ouverts en investissement permettent la mise en place de prêts de faible montant à taux zéro auprès d'administrés en difficulté ayant besoin, par exemple, de remplacer un bien électroménager essentiel et nécessaire ou ayant une réparation coûteuse à faire sur leur véhicule.

Ainsi va la vie budgétaire et financière de votre commune avec ces cinq budgets qui permettent d'assurer les services et activités à la disposition et pour le bien de tous.